

Après le purin d'orties, la justice tue les semences anciennes et la biodiversité

L'association Kokopelli, qui œuvre pour la sauvegarde de variétés potagères et florales anciennes, proposait ses graines sur catalogue. Le groupement national interprofessionnel des semences (GNIS) et la Fédération nationale des professionnels de semences potagères et florales (FNPSF) s'étaient constitués parties civiles, estimant que l'association Kokopelli leur faisait une concurrence déloyale au prétexte que celle-ci ne respectait pas la réglementation. L'association aurait dû, d'après eux, enregistrer chaque variété, dont le coût s'élève à 1 500 €.

L'association Kokopelli a très lourdement été condamnée par la cour d'appel du tribunal de Nîmes : 3426 amendes à 5 €, soit 17 130 €. Dans les attendus, il est indiqué que l'association n'aurait pas été attaquée si elle n'avait vendu qu'aux particuliers. Mais, les maraîchers professionnels, notamment en agriculture biologique commandent leurs semences à Kokopelli, car celles-ci ne sont pas traitées et les variétés sont plus résistantes.

Les Verts et leurs élus sont solidaires de l'association Kokopelli pour plusieurs raisons :

- Préserver le patrimoine cultivé de l'humanité ;
- Sauvegarder des variétés anciennes, c'est préserver la biodiversité végétale face à l'uniformisation des plantes industrielles ;
- Les variétés anciennes permettent de diversifier notre avenir alimentaire : courges, cardons...
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires grâce à des variétés plus rustiques donc plus résistantes.

Le groupe des élus Verts regrette que la directive (CEI 98/95) transcrite dans le droit français en faveur de la biodiversité ne soit pas appliquée car celle-ci rendait non recevable la condamnation de l'association Kokopelli.

Cette affaire est révélatrice du poids des lobbies, dont le seul but est de privatiser la nature, et des corporatismes qui méprisent l'avenir au détriment des jardiniers passionnés par la nature, le respect de notre environnement et par la variété des goûts, des formes et des couleurs.

Jean-Pierre GIROD
*Groupe des élus Verts
au Conseil régional*

Pour aider l'association Kokopelli, contactez :

PIST – OASIS – 131, impasse des Palmiers – 30 139 Alès Cedex – courriel : semences@kokopelli.asso.fr

Site internet : www.kokopelli.asso.fr